

« En termes de sinistralité, 2013 a été globalement une bonne année concernant le 7<sup>e</sup> art. »

Hélène Gury, responsable souscription des risques spéciaux chez Albingia

40 000 €

Le montant par jour d'absence que peut atteindre la garantie liée aux personnages clés dans une série. Une somme qui peut être 20 % plus élevée au cinéma.

« C'est une industrie qui demande beaucoup d'anticipation et d'organisation mais qui nécessite aussi une analyse fine des risques dommages, responsabilité civile et risques liés aux personnes. »

Anne-Séverine Lucas, responsable du pôle risques spéciaux chez Gras Savoye

1,5 M€

Le budget moyen que représente l'ensemble des équipements techniques présents sur un plateau de tournage.

SOURCE CHIFFRES: CONTINENTAL MEDIA ASSURANCES (SIAC SAINT-HONORÉ)

Cinéma - Assureurs - Courtiers

## Peu d'acteurs en haut de l'affiche !

■ Clap de fin pour la saison des festivals de cinéma et de télévision. Une bonne occasion de décrypter ce segment si particulier des risques spéciaux où encore peu d'acteurs de l'assurance figurent au palmarès.

**A** lors que les festivals du cinéma américain de Deauville et de la fiction TV de La Rochelle viennent tout juste de fermer leurs portes, le cinéma confirme qu'il est un casse-tête assurantiel réservé à certains spécialistes.

Un dogme que soutient Hélène Gury, responsable souscription des risques spéciaux au sein de la délégation Paris-Région Ouest d'Albingia : « Nous sommes sur un marché de spécialistes. Il faut comprendre cette industrie pour bien la conseiller. Preuve en est, il y a aujourd'hui peu de courtiers qui interviennent dans ce domaine et peu d'assureurs qui, comme nous, sont présents de manière pérenne. Aujourd'hui, l'audiovisuel au sens large (cinéma et télé) représente près de 40 % du chiffre d'affaires développé par notre département risques spéciaux. »

Au niveau des assureurs présents, Jean-Claude Beineix, directeur exécutif de Continental Media Assurances (la marque de Siaci Saint-Honoré) et frère du cinéaste, confie : « Depuis qu'il n'y a plus de situation monopolistique sur le marché assurantiel du cinéma, ce segment ne cesse néanmoins d'évoluer en

termes d'offres. Certains assureurs font des allers retours alors que le Lloyd's s'est, lui, caractérisé par une présence régulière. Il s'agit d'un marché certes petit mais qui a atteint une certaine maturité. »

Outre le Lloyd's et Albingia, le marché compte également des assureurs internationaux

comme QBE, Axa, Allianz ou encore Hiscox. Au niveau du courtage, même scénario. Ils sont, en effet, très peu à pouvoir se targuer d'intervenir de manière récurrente sur ce segment des risques spéciaux. Parmi les acteurs présents, nous pouvons citer, entre autre, Gras Savoye, Diot, Siaci Saint-Honoré et des cabinets comme Ovatio Courtage et Marsh. Mais qu'est-ce qui rend finalement ce marché si particulier ? Peut-être l'ensemble des éléments et personnes à assurer.

### Cybercriminalité et risques politiques

Du décor aux acteurs en passant par les metteurs en scène, les cascades, le mobilier, le matériel de tournage ou encore les supports, cette industrie fait intervenir différentes expertises en dommages, prévoyance, santé, responsabilité civile et, depuis peu, en risques politiques et numériques.

Jean-Claude Beineix, de Continental Media Assurances, essaie de justifier l'apparition des dernières typologies de risques : « Même si la plupart des films ne se font plus sur pellicule argentique, il n'en demeure pas moins que les nouveaux supports, numériques pour la plupart, restent fragiles et détériorables. Ils

génèrent ainsi de nouveaux risques liés, par exemple, aux champs électromagnétiques importants générés par un tournage. »

Anne-Séverine Lucas, directrice médias et spectacles chez Gras Savoye, appuie, elle, davantage sur l'internationalisation du septième art et sur les nouveaux risques que cela engendre : « Tout comme le monde de l'entreprise, le cinéma s'internationalise au niveau des lieux de tournage. Cela génère d'autres risques, tels que ceux liés aux catastrophes naturelles ou encore aux violences politiques et aux kidnappings. »

L'exportation des tournages pousse également certains producteurs à se faire accompagner afin de s'adapter aux contraintes législatives inhérentes aux pays visités.

### Une visibilité intégrale du projet

Mais pour prendre conscience de ces nouveaux risques, courtiers et assureurs présents doivent être en relation constante avec le producteur et avoir une visibilité sur l'intégralité de l'œuvre assurée. « Les garanties démarrent de l'avant-production jusqu'à la post-

production en passant par la production, en phase de tournage, durant laquelle sont couverts l'indisponibilité des lieux, du matériel et des personnes », confirme Hélène Gury, d'Albingia. Et d'ajouter : « Nous avons ainsi besoin d'avoir entre nos mains les synopsis, les budgets et les plans de travail. Cela permet de bien évaluer les risques liés à une production et ainsi de mieux appréhender les solutions d'assurance mais aussi de secours pour assurer la continuité d'un tournage. »

Certains courtiers davantage internationaux proposent égale-

ment de nouvelles solutions. C'est le cas de Continental Media Assurances, qui donne notamment accès à une garantie dite de bonne fin. Lors de la souscription de cette dernière, le producteur concerné s'engage à ce que le film soit achevé à une date prédéterminée et avec un budget défini. Ce système serait davantage utilisé dans le cadre de coproductions à vocation internationale. Une pratique considérée par certains comme risquée, qui est encore loin d'être généralisée sur le marché français.

■ THOMAS BAUME

Strasbourg | Paris | Marseille | Bordeaux | Lyon | Lille

www.albingia.fr

**albingia**  
vous assurer avec talent